NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 7 DÉCEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
E. WEISSE, E. DUFOUR,
E. VERGER, E. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI MATIN, 7 DÉCEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Beard & Leaumont, 77 Chartres—Soieries, gros du Rhin, velours, rubans, bonneterie, manteaux, Talmas et Raglans pour dames.
Par F. Fernand, 111 Chartres—Étal de fruits.
Par Beard, Pitts & Gardner Smith, 3 Tchoupitoulas—Fonds d'une grocerie en gros.
Par McCerren, Landry & Co, à leur magasin d'encan, Masonic Hall—Statues, verrerie de Bohême, argenterie, objets d'art.
Par Vincent & Co. 38 Douane—Coutellerie de ... —Chaussures.
Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No ... Vieille Levée—Vins, liqueurs, groceries, etc.

Nouvelles Étrangères.

Nous avons reçu hier par la malle des journaux d'Angleterre jusqu'au 16 novembre et du continent jusqu'au 14.

Le *Moniteur* a publié une note qui blame la résolution prise par les Assemblées constituantes de l'Italie centrale de déférer la régence au prince de Carignan, parce que cette résolution tend à préjuger des questions qui doivent être traitées devant le Congrès appelé à délibérer sur les affaires de l'Italie. De son côté le *Pays*, organe habituel des opinions du ministère des affaires étrangères, expose plus longuement les raisons qui doivent déterminer le roi Victor-Emmanuel à refuser la régence offerte à son parent.

A Londres, dit l'*Indépendance Belge*, la résolution prise par le roi de Sardaigne a produit une impression profonde et peu favorable. On n'avait pas besoin de l'ajouter.—Cette irritation ressentie contre l'intervention, sinon armée, du moins très-nette de la France dans la réorganisation de l'Italie centrale, on s'est demandé quelles allaient être les conséquences de cette intervention. Deux opinions se sont formulées à cet égard. D'après l'une, l'Italie se jetterait dans les bras de Mazzini. L'autre, désespérant ... de l'avenir, ne voit dans l'échec subi par les quatre Assemblées constituantes qu'une raison de plus pour elles de persévérer dans la voie qu'elles ont suivie. Il faut effectuer l'organisation des États-Unis de l'Italie centrale, sous la dictature de Farini, ... tout autre, et demander à l'Angleterre de reconnaître ce nouvel ordre de choses.

Le *Times* semble incliner vers ce dernier parti. Il conseille aux Italiens la régence du prince de Carignan leur ayant été refusée, de mettre leurs destinées entre les mains de Garibaldi.

Le choix aurait un caractère plus radical que celui de Farini.

Dans un autre article, le *Times* avait exposé les deux voies qui s'ouvrent devant l'Italie et entre lesquelles elle est à la veille de faire un choix. Ces voies, dit-il, lui sont indiquées par deux déclarations également solennelles: le programme impérial qui lie Napoléon III autant qu'une déclaration publique peut lier un empereur, et celui de lord John Russell qui a affirmé que jamais l'Angleterre ne demanderait à Florence de reprendre son grand duc. Il répète que la Grande-Bretagne entière est à l'unanimité sur ce dernier point et si bien d'accord avec l'attitude du gouvernement anglais, que les chefs les plus influents de la Chambre des communes, lord John Russell, M. Disraeli, M. Gladstone, ne rallieraient pas vingt voix dans le Parlement en faveur d'une proposition ayant pour but de rétablir les grands ducs sur leurs trônes. Le langage tenu ... par sir G. C. Lewis, au banquet du lord maire, recevra donc certainement l'approbation de tout le pays.

Le *Times* fait remarquer ensuite l'espèce d'antagonisme qui existe entre les engagements pris, d'une part par la France, et de l'autre par l'Angleterre, et il soutient que si l'empereur des Français entend par "des décisions de la France" des conditions sans la réalisation desquelles il refusera de reconnaître la nationalité de l'Italie, tout Congrès avec l'Angleterre est impossible. Mais la question changerait complètement de face du moment où ces demandes ne constituent pas autre chose que des conditions que l'Italie est libre de refuser; dès lors, il n'y aurait plus de difficulté insurmontable, et le *Times* pense que c'est dans ces derniers termes que l'antagonisme qui semble exister entre la politique de la France et celle de l'Angleterre doit être interprété. Ces puissances useront l'une et l'autre de leur influence morale auprès des Italiens, mais l'une en sens contraire de l'autre, l'Angleterre laissant les Italiens suivre leur impulsion propre, et la France restant libre de leur conseiller, par des voies pacifiques seulement, d'exécuter les promesses que l'Empereur, comptant sur leur reconnaissance et leur déférence, a faites en leur nom.

Après avoir interprété ainsi la politique de l'Angleterre et de la France dans la question d'Italie, et inféré des renseignements connus, ou tout récemment pris, l'adoption du principe de la non-intervention, le *Times* félicite les Italiens d'être enfin les maîtres de leurs destinées, et dit que ce sera leur faute s'ils ne réussissent pas à régler maintenant leurs affaires, sans égard soit pour la convention de Villafranca soit pour les actes plus solennels de Zurich.

Les négociations se poursuivent pour la constitution du Congrès. L'adhésion de l'Angleterre n'est pas encore officiellement donnée. Celle de la Russie ne paraît acquise que sous condition. Son gouvernement, au lieu d'un Congrès, insiste toujours pour que la préférence soit accordée à une Conférence, dont les discussions pourraient être plus libres et qui se réunirait, sans qu'il fût nécessaire de lui donner des bases aussi étroites que le programme d'un Congrès.

A différentes reprises le bruit a couru à Paris que la Russie et la Prusse étaient tout à fait d'accord avec la France sur les vues dont cette puissance poursuit l'application en Italie. Cela peut être vrai en ce qui concerne la restauration des dynasties dépossédées,—toute intervention armée restant écartée, s'il est exact que l'empereur de Russie ait adressé au jeune grand-duc de Toscane une lettre des plus favorables aux intérêts de ce prince, et qu'une communication conçue dans le même esprit, ait été faite par Alexandre II au roi de Sardaigne.

Mais nous doutons que la Russie et la Prusse appuient le projet de la Confédération italienne, telle qu'elle a été exposée par l'empereur des Français. Ils voient dans cette combinaison une source perpétuelle de conflits, et, comme conséquence, une prépondérance acquise pour la France dans les affaires de la Péninsule. De son côté, le roi de Sardaigne aurait déclaré qu'il ne consentirait jamais à entrer dans une association quelconque avec l'Autriche.

Comme il est probable que l'Angleterre partage les mêmes répugnances, voilà une proposition qui se trouve fort compromise, à moins que, par transaction, on ne la limite à la Sardaigne et aux États de l'Italie centrale. La Russie paraît pencher vers ce moyen terme, pour donner satisfaction, à la fois, au principe de la légitimité et aux objections fondées qui se sont élevées contre la fusion, dans une organisation commune, d'éléments aussi hétérogènes que le Piémont et l'Autriche, les Deux-Siciles et la Toscane, le pouvoir pontifical brochant sur le tout.

On ne sait encore que fort peu de chose des réformes que le Pape a promises au gouvernement français, et qu'il est disposé à réaliser, dès que le moment opportun lui semblera arrivé. Une correspondance particulière de Rome apporte cependant quelques indications sommaires sur la manière dont le Saint-Père entend organiser le système représentatif dans ses États.

Ce système sera symbolisé par une Consulte chargée du contrôle des finances et il paraît que le Saint-Siége veut pousser ses concessions jusqu'à accorder aux décisions de cette Assemblée un caractère obligatoire, mais à la condition qu'elle ne serait pas formée par l'élection directe. Ce serait aux municipalités et non aux populations que serait attribué le droit d'élire les membres de cette Consulte, qui, si elle n'était pas entravée dans sa mission, constituerait déjà une certaine garantie d'une meilleure administration.

La retraite du cardinal Antonelli serait, dit-on, le corollaire de ces réformes. Il est certain que si le secrétaire d'État actuel était chargé de les mettre en pratique, il serait difficile de compter sur leur sincérité et sur leur durée.

D'après une dépêche particulière de Madrid, en date du 11, le général O'Donnell a dû partir, ce même jour, de Cadix, sur un bâtiment de guerre, pour faire la reconnaissance des côtes d'Afrique. On assurait que les opérations militaires commenceraient le 12. Tous les services étaient au grand complet. La même dépêche annonce que les décrets relatifs à la clôture de la session législative sont prêts, et que, dans le cas où le Sénat pourrait terminer, dans la journée du 11, la discussion du budget et celles des engagements militaires, ces projets seront portés aux Chambres le lendemain.

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

ARRIVÉE DU CITY OF MANCHESTER.

New York, 6 décembre—Le steamship *City of Manchester* est arrivé dans ce port. Il a quitté Glasgow le 16 du mois dernier. Ses nouvelles sont conséquemment postérieures à celles de l'*Europa* à Boston. Le *Times* de Londres dit que, quoique les marchandises fabriquées en Angleterre soient soumises à de forts droits, il y a néanmoins de grandes transactions, concurremment avec la France, sur les marchés de la Chine et d'autres pays de l'Orient.

Des nouvelles reçues de Madrid, annoncent que les troupes espagnoles destinées pour l'expédition contre le Maroc, éprouvent du retard, quant à leur départ, pour cause de manque de munitions de guerre.

ORGANISATION DU CONGRES.

Washington, 5 décembre.—Le premier vote pour la nomination du speaker à la chambre des représentants, a eu lieu aujourd'hui comme suit: Sherman, républicain, de l'Ohio, 66; Bocock, démocrate, de la Virginie, 86; Grow, républicain, 43; Boteler, américain, 14; Davis, 2; Gilmer, 3; Nelson, 5; Haskins, 2; Philipps, Cormer, Adrian, Hill, Hickmann et Pennington, 1 chacun.

M. Grow retira son nom, et après des débats animés, la Chambre s'ajourna. On pense que les explications personnelles absorberont plusieurs jours, et que les discussions sur l'esclavage auront lieu avant l'organisation définitive de la chambre.

M. Mason a proposé une résolution sur l'émeute de Harper's Ferry, laquelle devra être prise demain mardi.

DEUXIÈME JOUR—Washington, 6 décembre—La résolution proposée par M. Mason a été longuement discutée par des membres des deux partis.

M. Trumbull, de l'Illinois, appuya la résolution et demanda qu'une entière investigation ait lieu, avec cet amendement toute fois, que le comité choisi ouvrira également une enquête sur un cas pareil arrivé en 1855, à Liberty, Missouri.

Au discours caractéristique de M. Trumbull, M. Mason répondit que le but de la résolution était d'obtenir des informations officielles sur lesquelles se baseraient les actes du Congrès.

M. Mason, dans un long discours qu'il a débité, qualifie John Brown, de vagabond, de bandit, de voleur et de pillard.

John P. Hale de N. H. occupe beaucoup l'attention du Sénat par un discours énergique dans lequel il tourne en ridicule l'invasion de Brown et la traite de folie, à quoi M. Hunter de la Virginie riposta, en disant que le jugement de M. Hale ressemblait au rire d'un homme ivre dans son lit à l'article de la mort.

MM. Green et Iverson adressèrent des résolutions au Sénat en opposition à l'amendement de M. Trumbull.

MM. Wilson et Clark soutinrent l'amendement, mais le Sénat s'ajourna sans prendre de décision à cet égard.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE.

La résolution de M. Clark, relativement aux membres qui ont accordé leur appui à l'ouvrage de Helper, a été discutée et a continué pendant toute la séance.

M. Millson, de la Virginie, a dit que ceux qui patronent le livre de Helper ne sont pas dignes d'être appelés à l'emploi de Speaker de la Chambre.

M. Keitt, de S. C., dans son discours, démontra que l'état de choses existant entre le Nord et le Sud et l'acte exécuté par Brown et ses affidés est le résultat des instigateurs Seward et autres agitateurs.

MM. Sherman et Curtis, mettant à nue leur position, ont dit que, quoique républicains, ils ne justifieront jamais les moyens d'intervenir par la force, entre le maître et l'esclave.

M. Gilmer a fait la proposition de se rapporter à la plate forme de 1852, et d'éliminer toute tentative de vouloir agiter la question sur l'esclavage au sein du congrès.

ARRIVÉE DU STEAMSHIP "CAHAWBA."

New York, 6 déc.—Le "Cahawba" est arrivé ici venant de la Havane et apportant des nouvelles jusqu'au 30 du mois passé. Il a en outre apporté $500,000 en espèces.

Marché au coton de New-York.

New York, 5 décembre — Le marché aux cotons a clos ferme aux prix précédents. Il s'est vendu aujourd'hui 1500 balles.

Marchés de New York, 6 décembre—Le marché au coton est sans changement dans les prix. Middling Orleans 11 3/8. Le change est en bonne demande à 109 7/8 pour les billets de banque. Les traites de commerce, du Sud, se vendent 109 5/8.

Marché de New-York.—6 décembre—Le marché aux farines a clos ferme. 15,000 barils ont été vendus aujourd'hui à $5 10 à 5 20 la superfine. Maïs ferme. Vente de ce jour, 13,000 boisseaux. Le nouveau jaune est coté à 85 et 88 cts le boisseau. Porc mess de l'Est ferme. Vente, 4,700 barils à $16 25 et 16 50.

MARCHÉ DE CINCINNATI—6 décembre—La farine a été languissante à la clôture. On en a vendu 1,000 barils aujourd'hui à $5, à une baisse de 15 cts par baril. Whisky, 21 1/2 c. le gallon à la clôture.

MARCHÉ DE LOUISVILLE—6 décembre.—Le marché aux porcs a été très favorable et les ventes se sont élevées à 675 têtes. Mess pork de l'Ouest languissant à la clôture. Vente de ce jour, 15,000 barils à $17 le baril.

RIVIÈRES—Louisville, 6 décembre—L'Ohio à cet endroit, baisse lentement, il y a 7 pieds d'eau dans le chenal.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 7 décembre — Ont été signalés, descendant le fleuve, le Indah Touro hier soir à 9 heures et le Vicksburg à 11 heures; le H. R. W. Hill, ce matin à 2 heures et le Switzerland, à 4 heures.

Vicksburg, 6 décembre.—Le steamer "Magnolia" a été signalé à 10 heures du matin. L'Ida et le Natchez à 4 heures, de l'après midi, tous descendant le fleuve.

Théâtre de l'Opéra.

Qui se préoccupe aujourd'hui du cours du coton—de la récolte du sucre—de l'élection d'un speaker à la Chambre—de l'équilibre Européen? Assurément personne ici. Le théâtre absorbe tout en ce moment et les nouvelles lyriques restent seules à l'ordre du jour. En dehors des événements de la scène on ne veut rien savoir. Il faut donc satisfaire à tout prix cette avidité générale et donner au lecteur la pâture qu'il attend, au risque d'empiéter sur les privilèges de notre feuilleton du lundi. Cette nécessité de raconter les faits à mesure qu'ils se produisent, ainsi que l'importance de la représentation d'hier soir, grosse de trois débuts du premier ordre, sera notre excuse pour l'infraction que nous commettons, à regret, cette nuit.

On sait déjà que le Trovatore faisait les frais de la soirée et que deux artistes, deux femmes charmantes, se présentaient pour la première fois devant notre parterre avec des titres de noblesse lyrique. On sait encore que Mme Guesmard jouait par complaisance un rôle qui n'est pas le sien, réservant toute fois son début sérieux pour un autre ouvrage; mais, ce qu'on ignorait c'était le passé de M. Ecarlat. Nous dirons tout à l'heure quel est son présent.

Procédons d'abord suivant le code de la politesse. Place aux dames.

C'est Mlle St-Urbain qui s'avance, c'est-à-dire le type de la femme gracieuse et élégante.

Après quelques instants de trouble, bien naturel à une première entrée en scène, la belle artiste est parvenue à dominer son émotion et à conquérir les suffrages d'une assemblée d'élite. Plus tard, le succès s'est complété et il y a eu une affreuse St-Barthélemy de gants jaunes.

Constatons de suite que Mlle St-Urbain est une cantatrice d'un mérite immense. Tout ce qu'elle fait, comme chant ou jeu, porte un cachet de distinction extrême. En l'écoutant on est pris à la fois par la fraîcheur, par la jeunesse de sa voix, par la pureté de sa diction, par la chaleur de son âme, par son talent de musicienne, comme par le charme de sa personne. Analyser dans tous ses détails ce talent multiple, c'est lui enlever de sa valeur, nous préférons le définir par un mot—c'est ravissant.

Nous avons dit que Mme Guesmard avait accepté le rôle d'Azucena par complaisance, réservant son début réel pour un autre ouvrage. Franchement il y a là-dessous un peu de coquetterie féminine; aussi, le public, après avoir entendu Mme Guesmard, dans Azucena, va-t-il demander des merveilles pour l'avenir.

En attendant, nous étudierons cette artiste dans son rôle de complaisance; établissons tout de suite qu'elle y a été magnifique. Il est impossible de rien concevoir de plus étrange et de plus saisissant que la physionomie de cette charmante femme sous ce costume pittoresque. Ses grands yeux paraissent lumineux et profonds sous la couche de bistre qui couvre son visage; ses traits réguliers et expressifs ont le caractère d'un camée précieux. Son geste est large et dramatique, sa voix étendue et fraîche, son accentuation nette et vibrante. Le Dieu de la musique est en elle—c'est vraiment la Pythonisse inspirée. Elle a dit tout le récitatif du deuxième acte, avec un feu sauvage, une passion énergique, que nous renonçons à décrire. Ainsi joué Azucena acquiert une importance que nous ne lui soupçonnions pas.

Et M. Ecarlat? Ne disait-on pas qu'il n'y avait plus de ténor en France? Tout compte fait, voilà cependant qu'il s'en trouve trois à la Nouvelle-Orléans. O vérité!—Mais parlons de M. Ecarlat.

Cet artiste possède sans contredit une des plus belles voix que nous connaissions: puissance de son inouie, ampleur magistrale, rien ne l'arrête; il monte, il monte toujours, et le fameux ut dièze de Tamberlick n'est pour lui qu'une plaisanterie. Ajoutez à ces dons précieux de la nature un talent remarquable de musicien et vous aurez une idée de ce chanteur qui a le tort à nos yeux d'être trop chanteur.

En effet, M. Ecarlat n'a de tendresses que pour le son, il le caresse, il l'arrondit, il le diminue avec une sollicitude paternelle, et ainsi occupé, il laisse le sentiment devenir ce qu'il peut. Il en résulte que cette belle voix étonne, charme même parfois, mais émeut rarement. Que M. Ecarlat, se débarrasse un peu de la méthode, qu'il oublie le musicien, qu'il se livre à la passion au risque de faire des fautes de grammaire musicale, et la salle croulera sous l'enthousiasme qu'il est appelé à soulever.

Pour rendre justice à tout le monde, disons que l'orchestre et les chœurs ont parfaitement marché, sous l'habile direction de M. Prevost, que la nouvelle mise en scène du Trovatore est d'une grande beauté, et que la salle était plus pleine que jamais.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE—Le premier concert de cette société est annoncé pour ce soir dans la salle des Odd Fellows. Au milieu d'un programme très varié nous remarquons une œuvre importante de Mendelssohn, la symphonie écossaise en *la mineur*. Le monde musical ne saurait manquer cette fête.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE—Le Conseil de Ville a siégé hier soir.

Assistant-Aldermen—Le maire a adressé au Board un message au sujet d'une nouvelle patente pour paver les rues et d'une autre pour boucher les crevasses.

Le contrôleur a annoncé plusieurs adjudications dont nous avons déjà parlé.

Le trésorier a annoncé dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $596.

Une résolution ordonnant l'achat de jeunes arbres à raison d'une piastre chacun a été soumise au comité.

Le comité des rues et débarcadères a présenté un rapport dans lequel il dit que l'avocat de la ville est d'opinion que l'adjudication du marché pour une bâtisse en fer sur la Levée et pour fournir des tuyaux de la longueur d'un mille (adjudication faite par le maire) est illégale. Ces contrats devront être revendus par le contrôleur. Le rapport est adopté.

Les deux boards se sont réunis et ont élu les personnes suivantes: gardien des cours, J. P. Barnett; commissaires de la maison de refuge, Dr Forward, R. S. Lee, S. Levasseur; directeurs des écoles du Premier District, C. M. Bradford, A. E. Brice, M. A. Foute.

Des résolutions autorisant le contrôleur à vendre des contrats pour la bâtisse en fer, deux pompes et des tuyaux pour la Levée, ont été adoptées.

Une résolution permettant l'établissement d'un cimetière israélite derrière le Troisième District, pourvu que les voisins ne s'y opposent pas, a été adoptée.

Le Board a décidé que toutes les tentes de magasins de la rue du Canal devront être inspectées par le voyer qui verra à ce qu'elles soient telles que l'exige l'ordonnance.

La prochaine réunion aura lieu vendredi prochain. L'ordonnance qui a trait à la taxe a été mise à l'ordre du jour pour cette séance.

Aldermen—Une résolution des Assistants ordonnant de revendre le marché qui avait été adjugé pour nettoyer les rues du onzième ward, a été adoptée.

Il a été nommé un comité qui est chargé de présenter un rapport au sujet de la souscription de $100,000 aux Lafayette Water-Works.

Une lettre demandant au Board de permettre des ascensions de ballons sur la Place d'Armes, a été déposée sur le bureau.

L'ordonnance relativement à la taxe a été adoptée avec les modifications suggérées par le comité spécial.

M. Nixon a annoncé qu'il proposerait, à la prochaine séance, de fixer l'heure de la séance à 5 au lieu de 6 heures.

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a adjugé hier les contrats pour numéroter et étamper les drays, charrettes, &c, des quatre Districts de la ville. Voici les noms des adjudicateurs:

1er Dist.	....à D. Meunier	à raison de	5 cts.
2e "	....à "	" "	5 "
3e "	....à J. B. Relin	" "	2 1/2 "
4e "	....à D. Meunier	" "	3 1/2 "

Le contrat pour curer le canal Melpomène, de la rue Dryades à la rue Claiborne, et le canal Claiborne, de sa limite supérieure au nouveau canal, a été adjugé à John McGoin, à raison de $175, par acre courant de 208 pieds.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté d'Edward Newman accusé d'assaut et batterie.

M. Mitchell alias Duggan a été déclaré coupable d'assaut et batterie.

St Fort Mello, ci-devant watchman du Deuxième District, a été déclaré coupable d'avoir donné des coups de bâton à un prisonnier.

Le juri a prononcé l'acquittement d'Alphonse Scoville et de M. Schiffer, accusés d'assaut et batterie.

PROCÈS AU SUJET DE LA SAUVAGE.—Ce procès important dont la Cour de Circuit des États-Unis s'occupait depuis deux semaines, a été terminé samedi dernier.

Le juri, après quelques heures de délibérations, a annoncé qu'il ne pouvait pas s'accorder sur un verdict.—Il paraît qu'il y avait cinq membres en faveur du demandeur, M. Mosse Thompson, cinq en faveur du défendeur, M. Auguste Lessepe. Le onzième était indécis et, bien que penchant plutôt du côté du demandeur, consentait à se soumettre au vœu de la majorité. Le douzième juré avait été déchargé, dans le cours de l'affaire, pour cause de maladie.

VOLS — Thomas Brady qui s'est introduit dans une chambre du Stockholm House, rue du Quartier, et y a volé deux montres en argent, un bracelet et une chaîne en or appartenant à Samuel Williams a été arrêté hier matin et conduit, avec son compagnon, Charles Brown, devant le recorder Wiltz qui les a fait écrouer. Ils subiront un interrogatoire le 13 du courant.

—Dimanche dernier, à dix heures du soir, un individu est entré dans la cabine de la goëlette Eclipse, au Vieux Bassin, et en est sorti avec une malle contenant du linge, trente piastres en or et dix en argent. On l'a trouvée, lundi, brisée en morceaux, dans la cour de A. Bernhard, rue St Pierre, entre Villeré et Robertson. Le capitaine Callaghan, propriétaire de la malle, a fait un affidavit dans lequel il accuse Bernhard de larcin. Bernhard a été arrêté hier. Il est en prison.

TENTATIVE DE MEURTRE — Argus McDonald, second mate du navire *Golden Star*, a été terrassé et poignardé, lundi soir, au Stock Landing, par deux individus, dans un café où il buvait avec un ami.

Les coupables se sont enfuis et McDonald a été transporté à l'Hôpital.

LES RECORDERS—Evans, waterman de la Maison de Refuge des garçons, est accusé, devant le recorder assistant Munroe, d'avoir cruellement fouetté Joe H. Daniels, fils adoptif de Mme Louisa Daniels.

Tom Murphy et Jno bracken, accusés d'avoir assassiné Edward Collins, le 19 du mois dernier, ont comparu hier devant le recorder qui les a fait écrouer. L'instruction est fixée au 15 du courant.

Geo. Kennedy qu'un affidavit accuse d'avoir voulu se servir d'un pistolet contre un esclave de M. Cammack et d'avoir fait feu sur James Coolahan, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

George Bleakely a été écroué pour avoir maltraité sa femme Eliza.

J. Kahn a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir gardé $95 sur un billet de $100 qu'il avait changé pour Mary Gibney.

—Marguerite Toulet a été condamnée, par le recorder Wiltz, à dix piastres d'amende, pour avoir assailli Mme Gary, âgée de soixante ans. Elle a dû en outre fournir un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Mme Murphy, dix piastres et cautionnement. Elle a frappé M. Piétri.

Mme Lee, cinq piastres et cautionnement pour avoir assailli Mary Halpin.

John O'Brien qui avait privé la Workhouse de sa présence et que l'officier Ballosa a arrêté de nouveau, a été condamné à six mois de plus.

Pat. Kelly que M. Ballosa accuse d'être suspect et dangereux, a été envoyé pour six mois dans la même institution que John.

CHEMIN DE FER MÉRIDIONAL DU PACIFIQUE.—M. Fuekerson, agent de la compagnie du chemin de fer méridional du Pacifique, annonce que deux cent cinquante mille piastres d'actions ont été vendues et que le président, ayant fait une vente conditionnelle d'un million pour acheter des esclaves, les livres de souscription à la Nouvelle-Orléans seront fermés le 10. Le succès de l'entreprise devient, on le voit, de moins en moins problématique.

FOURNITURES DE BUREAU.—M. PAULIN DUREL, 37 rue de Chartres, a reçu d'Angleterre un envoi considérable de papier pour notaires, ainsi qu'un assortiment de registres, enveloppes, encriers, canifs, plumes, et d'autres fournitures de bureau. Les prix de la maison sont toujours très modérés. Voir aux annonces.

On nous transmet la note suivante que nous publions avec plaisir:

La quête annuelle faite par le bataillon d'Artillerie, le jour de la Ste-Barbe, a produit cette année, la somme $157 75 qui a été versée entre les mains de la Présidente des Dames de la Providence et destinée à l'Asile des Vieillards, placée sous la direction de cette société charitable.

La Présidente vous prie d'être auprès des membres du bataillon l'interprète de ses sentiments de gratitude. Le bataillon d'Artillerie n'oublie jamais les pauvres dans ses anniversaires. L'asile est pauvre et les infirmes sont nombreux et, grâce à cette libéralité, les Dames de la Providence, pourront adoucir pour eux, la rigueur de la saison qui commence.

Elles font des vœux pour le bataillon qui honore la ville par sa noble tenue et qui associe les pauvres à toutes ses fêtes.

Extrait du "Franklin's Banner," Paroisse Ste Marie, Attakapas.

Le Dr J. A. CASADAVANT.—C'est avec un plaisir extraordinaire que nous appelons l'attention sur l'annonce de ce parfait gentleman et de ce dentiste d'un si grand talent. Il y a longtemps que nous connaissons personnellement le docteur, et nous savons qu'il mérite tous les éloges que la presse louisianaise a prodigués à son rare mérite. Il occupe, en effet, le premier rang dans sa profession. Fatigué des voyages qu'il faisait dans toute la Louisiane, il s'est établi à la Nlle-Orléans, rue Royale No 146, entre St-Pierre et Toulouse, et il sera toujours très heureux d'y retrouver ses nombreux clients de la campagne qui, durant la saison des affaires, se rendent en foule en ville.

Son cabinet est un des plus importants de notre capitale commerciale. Il emploie constamment trois dentistes habiles dans l'art de monter les pièces artificielles, lesquels préparent les matériaux et lui permettent, par leur aide, de répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées.—Comme théoricien et comme praticien, nous ne voyons, parmi les dentistes de la ville, aucun qui possède plus de titres que lui au patronage et à la confiance du public, aucun qui remplisse plus consciencieusement ses devoirs.

AFFAIRES D'ITALIE.

On lit dans le *Times*:

"Chaque jour amène quelque phase nouvelle dans cette inconstante question d'Italie. Les nuages que les vents de tempête chassent devant eux ne changent pas aussi souvent de forme que les conseils ou du moins les actes du gouvernement français.

"Hier nous nous plaisions à contempler les heureux effets que devait produire l'assurance que la persuasion morale serait à l'avenir la seule pression que subirait l'Italie. Aujourd'hui nous apprenons qu'au moment même où nous écrivions sous l'empire de cette assurance, Victor-Emmanuel agissait sous l'influence "de représentations très urgentes qui lui avaient été faites par le gouvernement français." Le roi du Piémont a, en effet, été obligé, en exécution de ce commandement impérial, de *refuser* les services de son cousin aux prières de l'Italie centrale. Le prince de Carignan reste à Turin et l'Italie centrale est toujours sans gouvernement. Cela semble bien cruel. L'Italie est dans une position où les populations ne sauraient longtemps se maintenir.

"Les hommes qui ont des sentiments humains ne sauraient suivre, si ce n'est avec un intérêt pénible, une expérience qui apprendra combien de temps la société humaine peut être contenue par une entente commune, sans les liens de gouvernement. Les pauvres Italiens prévoient ou tout au moins craignent le moment où la société italienne s'écroulera. Le roi, vers lequel ils tournent les yeux avec tant d'espérance et qu'ils célèbrent comme le premier soldat de l'Italie, le craint également, et toute l'Europe, tous les amis de l'Italie, redoutent ce moment avec lui. Les ennemis de la lumière, au contraire, les tyrans et leurs instruments, les prêtres ultramontains et la cabale papale attendent ce moment, eux, avec impatience.

"C'est une crise décisive pour tous les amis de l'ordre et de la liberté. Il n'y a moyen d'en sortir que par un gouvernement fort. Les populations font donc appel, à l'humanité, à un prince de leur propre race pour qu'il vienne les protéger contre eux-même et les gouverner jusqu'à ce qu'ils sachent jusqu'à quel point les autres nations de l'Europe leur permettront de choisir un chef permanent. Cela semblait une prière modérée et sage, mais elle ne leur est pas accordée. Il y a une Providence terrestre qui sait mieux ce qui convient à l'Italie que l'Italie ne le sait elle-même et qui, après l'avoir aidée à lutter pour obtenir la liberté, lui conserve sa bienveillante protection en insistant pour lui apprendre comment cette liberté doit être exercée. La volonté libre règne dans l'Italie centrale, mais la destinée est à Paris.

"Nous devons avoir un nouveau dictionnaire français pour apprendre ce qu'on doit entendre par "de très urgentes représentations." Les anciens idiomes perdent leur signification et il en surgit de nouveaux qui ne peuvent être interprétés. Ces "très-urgentes représentations" qui sont alléguées envers Victor-Emmanuel doivent être quelque chose de bien plus que ce serait toute représentation qui ne fût pas éclairée par la lueur de cent mille baïonnettes. Ce ne sont pas, certainement, de simples paroles qui ont décidé ce brave soldat, cet Italien au sang chaud et aux sentiments passablement ardents à refuser à ses amis en Italie un homme pour réprimer le désordre en son nom.

"Quelle peut avoir été la nature de ces "très-urgentes représentations", pour qu'elles aient produit de tels effets sur un homme? Si elles n'étaient pas accompagnées de quelque menace d'en venir aux armes, ou au moins de la menace de lâcher l'Autriche sur son ancienne proie, l'Europe trouvera difficilement une excuse suffisante pour opposer une aussi grande réserve au zèle de l'Italie. Si, au contraire, ces représentations ont été faites à Turin par une main armée, l'Europe devrait le savoir. La diplomatie française porte un sac dont il semble que nous n'atteindrons jamais le fond. M. Houdin lui-même ne tire pas des choses plus étranges de son sac après l'avoir retourné de tous les côtés, que ne le fait notre puissant voisin.

"Il y a du plaisir à voir sortir des bouquets, des oiseaux et des flacons à parfum du sac d'un sorcier, mais nous avons là un magicien qui manie les destinées du monde. Il tient sous sa main, en ce moment, une demi douzaine d'insurrections qui pourraient faire mettre au pillage autant de villes italiennes. Il peut les produire quand il le voudra. Il n'a qu'à vouloir et les démons du désordre surgiront aussi occupés que les lutins dans une pantomime. Il a parfaitement le pouvoir de faire incendier Florence jusque dans ses fondements, ou de provoquer une guerre civile dans les rues de Bologne. Aucune intervention armée n'est nécessaire pour cela; il ne faudrait rien de plus qu'une série de "très-urgentes représentations" venant à l'encontre de chaque tentative faite pour établir un système de gouvernement régulier et permanent.

"Nous sommes loin de croire que l'empereur des Français ne soit aussi désireux que tout le reste de l'humanité de voir s'établir la paix et la tranquillité du pays qu'il a pris sous sa protection; mais nous pensons qu'il assume une responsabilité très-sérieuse lorsqu'il s'interpose aussi impérativement qu'il vient de le faire pour empêcher l'Italie de sortir de la condition désorganisée dans laquelle elle se trouve nécessairement maintenant. Ce peut être là une politique très-subtile et très habile, mais elle est dangereuse. Pour faire arriver les Italiens désespérés à son système à lui, il leur en interdit tout autre. Il a bouché tous les trous, excepté un seul sur lequel il a mis un filet; ou comme un écuyer patient et déterminé qui dresse un cheval obstiné, il caresse, il tourmente, il persécute l'animal, sans lui laisser ni repos ni sommeil, jusqu'à ce que la bête épuisée se soumette. Ce sont là des systèmes qui sont bons pour prendre des lièvres et pour dompter des chevaux, mais quant à savoir si ces moyens semblables réussiront à prendre la Toscane et le duché de Modène et à dompter la Romagne, cela, c'est ne pas être également certain.

"Si les paroles diplomatiques ont un sens pour les oreilles ordinaires, Napoléon III ne peut pas, quoi qu'il arrive, faire rentrer une armée en Italie, si ce n'est pour en expulser une armée autrichienne. Ne doit on pas craindre que l'Italie, contrariée et traversée dans tous ses efforts, ne désespère de satisfaire les désirs des étrangers et que, ne redoutant plus que les Français et les Autrichiens viennent la trouver par les passes des Alpes, cherchent les meilleurs moyens de consolider sa propre force intérieure? Si Napoléon III ne veut pas qu'elle ait Victor-Emmanuel ou le prince de Carignan, il n'est pas tout à fait certain qu'à bout de fatigue elle finisse par donner son assentiment au retour des grands-ducs autrichiens. Il est possible qu'à la fin elle se demande si elle n'a pas, parmi ses fils, un homme de la trempe de Washington et qu'elle tourne ses regards vers Garibaldi."

ITALIE.

Rome, 8 novembre.

La situation tend décidément à s'éclaircir, et les concessions pontificales seraient plus sérieuses qu'on ne pense, s'il est vrai, ainsi que j'ai lieu de le croire, que les importantes conférences de Pie IX avec le duc de Grammont concernent, en ce moment, plus particulièrement l'institution d'une représentation élective que le Pape aurait admise en principe, pourvu que l'élection des représentants ne fût pas confiée aux populations elles-mêmes, mais aux membres des municipalités qui les représentent.

L'ambassadeur de France aurait accordé cette condition pour ne pas augmenter les ombrages du gouvernement clérical, mais il insisterait, en revanche, pour que cette espèce de Chambre, en matière de finances, ait voix délibérative et exécutive. Le Saint-Père et le ministre français ne sont pas tombés tout à fait d'accord, mais il est plus que probable qu'ils finiront par s'entendre, et si cela était un grand pas serait fait dans la voie de réconciliation entre le Pontif et son peuple, qui commence à comprendre "qu'il faut se contenter de ce que l'on peut avoir quand on ne peut obtenir ce que l'on voudrait."

Ce qui est certain, c'est que la bonne entente qui s'est établie directement entre Pie IX et le duc de Grammont est tout à fait réelle. La différence marquée que le Pape témoigne pour l'ambassadeur date, vous le savez, du jour du départ du comte della Minerva, où le duc de Grammont a été le seul à apporter des consolations au cœur affligé du Saint Père; elle a fait de grands progrès pendant le séjour à Castel Gandolfo et après le retour de Porto d'Anzio; mais ne croyez pas que de hautes raisons politiques n'aient pas déterminé de la part du Pape la bonne intelligence qui existe entre lui et l'ambassadeur français.

L'insuccès complet, auquel la France n'est certes pas directement ou indirectement étrangère, des démarches faites à Madrid et à Naples pour obtenir une assistance armée contre les Légations en est la plus forte raison.

Par suite de ces mesures et de l'impossibilité où se trouve l'armée pontificale de faire la guerre sans auxiliaires, on a reconnu la nécessité d'un rapprochement avec la France. Celle ci, de son côté et comme prix des concessions qu'elle réclame, aurait de nouveau assuré le Pape de sa protection morale pour l'intégrité de son territoire et tel qu'il existait avant la guerre.

Quant au départ de la garnison française de Rome, il sera plus ou moins ajourné, suivant les événements. La France veut retirer ses troupes, mais elle veut aussi la tranquillité dans l'État romain, et surtout elle ne veut être remplacée par aucune autre armée à Rome. Le départ des Français est donc tout à fait éventuel.

On a parlé, à plusieurs reprises, de la retraite du cardinal Antonelli. Cet événement devient de plus en plus probable, le secrétaire d'État actuel et des réformes, quelles qu'elles soient, étant tout à fait incompatibles. C'est toujours Mgr Bérardi, représentant, à tort ou à raison, le parti libéral du gouvernement pontifical, qui est désigné comme devant lui succéder. D'ailleurs le cardinal Antonelli a perdu presque tous ses amis politiques.

Des ouvertures pour un emprunt ont été faites à M. Mirès, mais on dit que les conditions sont très onéreuses.

On m'annonce de Naples la publication tout à fait prochaine d'une amnistie générale et complète. Les prisons politiques seraient ouvertes sans conditions aucune, ainsi que les barrières du royaume pour les réfugiés. Le jeune roi prendrait les rênes du gouvernement effectivement et suivrait les impulsions de son cœur. Toutefois je vous donne cette nouvelle pour ce qu'elle vaut et telle que je la reçois. Ce revirement serait dû, m'écrit-on, aux conseils du comte d'Aquila.

L'armée napolitaine des Abruzzes prend définitivement ses quartiers d'hiver. L'armée romaine à Pesaro ne tardera pas à en faire autant en laissant un corps d'observation à la frontière.

GARIBALDI.—La *Gazette de Modène* publie la lettre suivante du général Garibaldi:

"Modène, le 3 novembre.

"J'ai eu le bonheur de proférer une parole qui, répondant à la nécessité suprême de l'Italie, a trouvé de l'écho dans le cœur de tous mes concitoyens. J'ai demandé des armes et sur tous les points de notre Italie et de beaucoup d'autres nations civilisées s'est manifestée une noble émulation pour répondre à ma demande et combattre en faveur d'une cause à la fois la plus grande et la plus juste qu'ait enregistrée l'histoire. Je n'ai pas été déçu ... de cette belle émulation ... en aide à la patrie et à la civilisation.

"Je sais depuis longtemps que le nombre des esprits élevés et nourris de sentiments patriotiques et civilisés est de beaucoup supérieur à celui que ... la race des oppresseurs; mais le résultat a été tel et si rapide que je n'ai pu me trouver prêt à la gestion difficile d'une entreprise si importante, si vaste et si sacrée. Afin de pourvoir promptement à ce que ce concours spontané soit bien organisé et bien administré, j'ai cru devoir proposer pour la direction de l'affaire les docteurs Enrico Besana, de Milan, et Giuseppe Finzi, de Mantoue; ce sont des noms bien connus par les sacrifices politiques et l'intégrité notoire de ceux qui les portent. La direction aura sa résidence à Bologne sous ma surveillance immédiate. Une direction résidera à Milan pour faciliter les envois des sommes et correspondances dans la partie la plus septentrionale de l'Italie. Que le sort nous soit propice, autant qu'est ardent notre amour pour l'Italie.

"(Signé) JOSEPH GARIBALDI."

NOUVELLES DE LA CHINE.

Le steamer *Valetta* est arrivé à Marseille avec la malle de l'Inde et de la Chine. Le *Sémaphore* contient l'extrait suivant des nouvelles publiées par les journaux de Hong-Kong et de Shanghaï.

"Les journaux de Hong-Kong portent la date du 28 septembre, et ceux de Shangha du 17 du même mois.

"Il ne s'est rien passé en Chine de bien important durant la quinzaine, et l'on attendait des nouvelles annonçant quelle serait la ligne de conduite suivie par l'Angleterre et la France à l'égard du Céleste-Empire.

"Le prince Sangkolinsin, le chef du parti de la guerre, a adressé, sur la ligne de conduite qu'il croit la meilleure, un long mémoire dont le *North China Herald* de Shangai publie une traduction faite sur une copie incomplète qu'il s'est procurée. Ce document paraît avoir été écrit avant la conclusion des négociations de l'année dernière; mais il montre avec beaucoup de clarté combien est difficile la position de l'empereur, placé entre deux partis, celui de la guerre ou des Mongols qui redoute l'immixtion des Européens dans ses affaires, et celui des hommes d'État plus sages, tels que Kwei-liang et Hwa-shana, qui inclinent à se soumettre et à faire la paix.

"Ce dernier parti, quoique les événements du Pei-Ho aient fort enflé les Chinois, serait encore, dit-on, le plus fort, et l'empereur aurait refusé de consentir à la demande de Sang-kolinsin, qui aurait écrit un nouveau Mémoire pour demander la guerre. Quoi qu'il en soit, la situation des Européens, malgré le rétablissement de l'ordre, est toujours très difficile.

"Les nouvelles arrivées par le précédent courrier annonçaient la ratification du traité américain à Peh-tang et le retour de M. Ward à Shanghaï. Quoique l'échange des traités ait été fait, on a signifié à l'ambassadeur américain qu'il ne serait pas mis à exécution avant que des arrangements n'aient été pris avec les ministres anglais et français. Cette nouvelle, donnée par le *China Mail*, de Hong-Kong, paraît confirmée par le *North-China Herald*, qui annonce l'arrivée du courrier à Pékin, porteur d'une dépêche adressée au ministre américain. On n'avait d'autre nouvelle des rebelles que celle annonçant la prise de Hoei-chau, le 12 août. Les troupes impériales ont perdu 700 hommes et environ 60 mandarins grands et petits.

"Les dernières nouvelles du golfe de Pé-tché-li ont été apportées à Shanghaï par le *Cruiser* et les cannonières *Nimrod* et *Forester*, revenues du golfe après avoir visité la côte à 20 milles au sud de Pei Ho; ces navires ont abordé en quelques lieux et n'ont eu qu'à se louer des mandarins et du peuple; à Takou, on a fait des recherches sur les prisonniers anglais encore entre les mains des Chinois, et aucune réponse satisfaisante n'a pu être obtenue.

ESPAGNE.

Madrid, 8 novembre.

Le maréchal O'Donnell est parti hier soir à dix heures et demie, accompagné du général Garcia, chef d'état-major général de l'armée d'Afrique et de plusieurs officiers supérieurs. MM. les ministres de l'intérieur et de la marine l'ont accompagné jusqu'à Alcazar de San Juan où le général en chef est monté en chaise de poste à trois heures et demie ce matin. A Cordoue, il prendra le chemin de fer jusqu'à Séville, et de cette dernière ville un vapeur le conduira à Cadix.—La population de Madrid n'a appris ce départ que par les journaux d'aujourd'hui.

Dans les cercles politiques et même parmi les membres du corps diplomatique, le cumul des fonctions de chef du cabinet et de général en chef de l'armée d'Afrique par le maréchal O'Donnell, a été assez vivement critiqué; ce cumul a paru peu en harmonie avec les principes du système constitutionnel. O'Donnell s'est donné toutes les attributions et des pouvoirs illimités. Auprès de lui se trouvent les directeurs généraux des principales armes, un état-major considérable, tout le personnel des différentes sections du ministère de la guerre. On se demande si, par suite de négociations ..., le maréchal O'Donnell ne sacrifierait pas ses devoirs de président du Conseil et les intérêts du pays à ses inspirations de général en chef.

Je n'apprécie pas ce langage, je me borne à me faire l'écho, parce qu'il a été tenu par des hommes dont l'esprit de justice, de patriotisme et d'impartialité ne saurait être mis en doute.

En dehors des cinq corps d'armée qui se complètent actuellement à Cadix, à Algésiras, à San-Roque, à Malaga et à Antequera, le premier corps sous le commandement du général en chef; le second, commandé par le général Zabala; le troisième, par le général Ros de Olano; le corps d'avant garde, par le général Echague et le corps de réserve par le général Prim, formant ensemble un effectif de cinquante mille hommes, on va former deux autres corps de réserve: l'un à Séville, composé de vingt-quatre bataillons, avec l'artillerie et la cavalerie correspondant à cet effectif, et l'autre à Antequera, composé de seize bataillons. Au premier signal, quatre-vingt mille hommes pourront opérer en Afrique.

ROULAISON.—Nous lisons dans le *Jeune Amérique*:

Les roulaisons touchent à leur terme. Les habitants de cette paroisse sont cruellement désappointés; à quelques exceptions près, le rendement est de 500 livres. La sécheresse d'une part, les vers de l'autre, ont ôté à la canne toute sa substance saccharine. Dans quinze jours on ne verra plus un nuage de fumée s'échapper des cheminées des sucreries; dans quinze jours le calme régnera dans ces laboratoires qui sont encore aujourd'hui pleins d'activité.

La plupart de nos planteurs sont réduits, en ce moment à extraire de ce végétal, de la mélasse. Les sucres dominent et la cristallisation est devenue impossible. Nous connaissons tel habitant à qui cent et quelques arpents n'ont donné que 40 boucauts. Heureusement les prix compenseront probablement ce que nos planteurs perdent sur la quantité.

Voici, d'une autre part, ce que dit le *Meschacébé* de St. Jean-Baptiste:

Plus on avance dans la roulaison, plus les illusions qu'on s'était faites sur la récolte se dissipent. Nous sommes bien loin du chiffre de 400,000 boucauts, qu'on se promettait jadis. Les planteurs les moins malheureux sont ceux qui ont roulé les premiers, avant la gelée; il est probable qu'ils auront tout avantage à garder cette année, malgré le risque de déchet, leur sucre dont le prix doit nécessairement augmenter. Cette fatale gelée a tout anéanti, sauf, s'il faut en croire les journaux des Attakapas, la région voisine de la baie Berwick, où les cannes n'auraient pas souffert. Mais cette exception favorable ne saurait faire contrepoids aux tristes résultats obtenus partout ailleurs. C'est à peine, en général, si on peut faire du sucre. Ces jours derniers, nous apprenions que 35 arpents rendaient 20 ou 25 boucauts, à M. François Wabre, de St. Jean-Baptiste. Nous lisions d'autre part, dans une correspondance, que M. Théophile Bouchereau, de l'Ascension, avait fait 110 boucauts, contre 155 en 1858. Mais ces faits se remarquent, parce qu'ils tranchent sur le reste.

Marié, le 6 décembre 1859, à la résidence de son père, par le Rév. C. Maenhaut, MARIE LOUISE CASTERA, de cette ville, à THOMAS T. CARHART, de New-York.

Marié, le 3 du courant, à l'Eglise Ste Anne, par le Rév. ..., JOSEPH DAMIEN WABRUS à Mlle JOSÉPHINE ROBERT, tous deux de cette ville.

ATTENTION.

VENTE A CRÉDIT.
... Soieries noires et en couleur, gros du Rhin, rubans en velours, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la grande vente de soieries, gros du Rhin, bonneterie, rubans, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Beard & Leaumont, No 77, rue de Chartres—Conditions—Quatre et six mois de crédit.

MM. Beard, Pitts & Gardner Smith vendent, aujourd'hui, à 11 heures, au magasin No 3, rue Tchoupitoulas, le fonds de la grande grocerie, comprenant un assortiment général de nouvelles marchandises qui seront vendues en bloc, avec le bail ..., pour le compte de la succession de James Sparks. Pour les détails, voir l'annonce.

Grande vente d'objets en marbre, en verre et en plaqué—MM. McCerren, Landry & Co, vendent, ce matin, à 10 heures, la grande vente de ces objets. C'est le dernier jour. Quelques-uns des spécimens les plus riches ont été laissés en réserve pour aujourd'hui. Les amateurs de beaux ... La nouvelle ...

Vincent & Co vendent des boîtes, des souliers, des brodequins, ... ce matin, à 10 heures à leur magasin d'encan, No 38, rue de la Douane. ...

Aux Habitants Sucriers.

Je déclare que l'équipage à chaudières ... de Dr L. H. Lefebvre, monté ... habitation, évapore avec une rapidité surprenante, et fonctionne avec une régularité incontestable. ...
Messieurs les habitants sont invités à venir s'assurer par eux-mêmes de ce que j'avance.
... VALERY LANDRY.

SCRIP.
Le soussigné achète le scrip des Compagnies d'Assurance ...
L. A. TINLEY, No 116, rue de la Levée.

Magasin de Modes.
On désire vendre, pour cause de santé, le fond d'un magasin de modes, ... S'adresser au No 260 ... rue du Camp.

On demande un garçon, ou une fille, pour domestique de salle à manger; ... S'adresser rue Bourbon, ...

DEMANDE DE NOURRICE.
On demande une nourrice sans enfant, ... S'adresser chez M. A. Thibaud, rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et Romans, ...

AVIS AU PUBLIC.
Le sieur V. M. LEBOYER, armurier, serrurier, mécanicien, informe les personnes qui avaient des armes à réparer chez lui, ... Il annonce respectueusement au public qu'il se charge de la réparation de toute arme, de serrurerie et de mécanisme en général à des prix modérés. Il achète le vieux cuivre, plomb et ferraille.
V. M. LEBOYER, 340 Vieille-Levée, entre l'hôpital et Quartier.

AUX NOTAIRES.
Le soussigné vient de recevoir d'Angleterre 150 rames papier Record réglé, très épais et très grand; ... Ces papiers ont été manufacturés expressément pour le soussigné ... Messieurs les notaires sont priés de venir examiner ces papiers ...
PAULIN DUREL, Papetier, Imprimeur et Relieur, No 37, rue de Chartres.

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureau, Imprimeur et Relieur,
No 37, rue de Chartres.
INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il a reçu un assortiment complet d'articles de Bureau Américains et étrangers, tels que LIVRES BLANCS de toutes dimensions; PAPIERS A ÉCRIRE de toutes qualités; ENVELOPPES, ROSIERES, PORTE-MONNAIES, BUVARDS, CANIFS, PLUMES D'OR, PLUMES D'ACIER, &c., &c.

A. CHOL.
130 ...... Rue Royale 130
LIVRES ET PAPIERS PEINTS.
Reçu par le Cumberland.
ROMANS ILLUSTRÉS.
BIBLIOTHÈQUE A 50 cts LE VOLUME.
PHILOSOPHIE ET HISTOIRE RELIGIEUSE.
THÉATRE.
PAPIERS PEINTS.
DÉCORATIONS.

$30 DE RÉCOMPENSE.
PARTIE marronne, le 21 du mois dernier, l'esclave ELIZA, âgée d'environ 30 ans ... Mme M. E. PRITCHARD.

ARRIVÉ par le navire Albion, de Bordeaux: 25 barriques vin rouge ... PAUL LACROIX, 12 Toulouse.

PRUNES—100 caisses ... S D GRAVIAA & Co.

VINS blancs—80 barriques vin de Sauterne ... S D GRAVIAA & Co.

VINS rouges—... barriques ... S D GRAVIAA & Co.

NOUVEAU
DEBALLAGE
DE
BELLES MARCHANDISES
A
POSITIVEMENT
Grand bon marché,
LUCAS & MASSON.
Encoignure Royale et Conti, invitent respectueusement les Dames à venir voir les marchandises suivantes, qu'ils offrent en vente:
POPELINE DE LAINE ...
BEL ASSORTIMENT DE POPELINES; ROBES BRODÉES ...

Demande de Nourrice.
Demande d'un commis pharmacien.
Demande de Cuisinière.
Nourrice.
LE Dr BEAUREGARD, chirurgien dentiste, ...
Chasseurs à pied.
ED. FROIDEVAUX, RUE DE CHARTRES, No 54.

CONFECTIONS POUR JEUNES FILLES.
J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.

Confections pour Dames.
MODÈLES NOUVEAUX.
BURNOUS, PELISSES noir satin; PELISSES VELOURS à pèlerines; MANTEAUX et BURNOUS drap.
J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.

BRODERIES AVANTAGEUSES.
J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.

Chemises pour Dames.
J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.

Magnifique Exposition
D'ÉLÉGANTES
Pelisses, Paletots, Burnous et Manteaux de velours ...

JOHN TODD,
12 et 14 ... Rue de Chartres ... 12 et 14
EXPOSERA
LUNDI, 5 DU COURANT
ÉGALEMENT:
Beaux Manteaux d'Hiver.

NOUVEL ARRIVAGE
DE
JOLIES SOIERIES, ETOFFES
POUR ROBES, CHALES ET DENTELLES.
MOIRE ANTIQUE
Soieries riches pour robes.
JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Sorties de Bals et d'Opéra.
GIQUEL & JAMISON,
16 et 18, rue de Chartres.

BIJOUTERIE NOUVELLE.
OUVERTURE AU ... RUE DU CANAL ...
W. A. WILSON.

NOUVEAU MAGASIN DE
MEUBLES
Manufacturés à New York et à la Nlle-Orléans, par des ouvriers français.
MARTIN-KLEIN, tapissier,
No 91, RUE ROYALE,
Entre Saint Louis et Conti.

MAISON E. GUITTARD
Encoignure Ste Anne et Royale.
NOUVELLES MARCHANDISES
EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ!!!

ARGENTERIE MASSIVE.
HENDERSON & GAINES,
No 150, rue du Canal.

MINIATURES SUR IVOIRE.

Un milione di fucili per l'Italia Centrale
Sottoscrizione nazionale iniziata dal general Garibaldi.
AGLI ITALIANI.
... Parma, Modena, Toscana e Romagna ... Garibaldi ...
Nuova Orleans, 29 Nov. 1859.

A vendre pour cause de départ
UNE BOULANGERIE.
SITUÉE rue des Remparts, entre Ursulines et Ste Philippe. S'adresser sur les lieux.

TABLE-D'HOTE.
MAISON COUDREAU,
Rue Royale 95, au 1er, entre St-Louis et Conti.

$50 de Récompense.

Conservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 146 rue Royale, entre St Pierre et Toulouse, ...

AVIS.
Fusils, Fusils.
500 FUSILS ...
AVIS.
JOHN PETIT,
Au Vieux Bassin.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton et de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

MODES.
Liquidation positive.
M. J. RIVET,
NÉGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL,
64, rue de la Douane.

MACHINES A POINT-SERRÉ.
DE LADD, WEBSTER & Co,
POUR LES FAMILLES ET LES PLANTATIONS.
LA MACHINE A COUDRE DE LADD, WEBSTER & Co, est réellement le Nec plus ultra de la Création.

BUREAU DE L'AGENCE DU SOUTHERN PACIFIC RAIL-ROAD.
COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLÉANS.
VENTE A L'AMIABLE.
F. PICCHI.
Machines à vapeur.
GROCERIES A VENDRE.
THEODORE DANZIGER.
CARROLLTON STORES.
GRAND SACRIFICE!
Un grand envoi de MANTEAUX BURNOUS ET CHALES;
JOUETS! JOUETS!! JOUETS!!!
ROUSSET & GENIN.
Moniteur de la Mode.

LOTERIE ...
WOOD, EDDY & Co.
GROS LOT, $100,000.

POYDRAS MARKET
RED STORE,
Gants de peau!! Gants de peau!!
Grand sacrifice,
MACOU FRERES & Ce.

Ve HEBERT & Co.
AUX PUBLICATIONS FRANÇAISES.
MAISON J. VINCENT.
GRAND DEBALLAGE
PIANOS RICHES
A. PERIER
MARCHANDISES SÈCHES.
VINS FINS DE CHAMPAGNE.
BARGAINS BARGAINS!
A Louer ou à Vendre.